

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 301 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ NUMÉRO 165

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière, aux citoyens des municipalités de la MRC de Beauharnois-Salaberry, que le **Règlement numéro 301 visant à modifier l'affectation « Commerciale à caractère régional » du boulevard Monseigneur-Langlois sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield**, est entré en vigueur le 2 novembre 2020 suite à la réception d'un avis favorable émis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au siège social de la MRC de Beauharnois-Salaberry, situé au 2, rue Ellice, à Beauharnois (Québec) J6N 1W6.

Une version électronique téléchargeable du règlement est également disponible sous l'onglet « *Documents et publications / Règlements* » à l'adresse internet suivante : www.mrc-beauharnois-salaberry.com.

Donné à Beauharnois, ce premier (1^{er}) jour du mois de décembre de l'an deux mil vingt (2020).

La Directrice générale et
Secrétaire-trésorière,

(Original signé)

Linda Phaneuf, urb.